
		Plan Climat Air Energie Territorial		
Action n° A3 Développer l'Ecologie Industrielle Territoriale		Référence SRADEET : Objectifs 7 et 16 n°47 Règle	Lien avec PDU, PLU	Atténuation + Plan Qualité de l'Air
Axe stratégique : Sobriété énergétique				
Objectifs		Contexte		
Déjà engagés : écoconception des parcs d'activité 1 - Dans le domaine des transports des personnes développer la pratique des modes doux voir fiche A4 2 - Dans le domaine du fret rechercher avec les acteurs des solutions de réduction du nombre de camions et de rotations, sur deux ou trois parcs d'activités communautaires 3 - Dans le domaine des déchets industriels stimuler la transformation des déchets sur place et leur réutilisation sur place pour une filière présente localement 2030 : Généralisation de la démarche à tous les parcs d'activités ; - 9 % de consommation d'énergie dans l'économie (objectif régional) 2050 -21 % de consommation d'énergie dans l'économie (objectif régional)		L'Agglo du Pays de Dreux s'est engagée depuis 2014 dans la démarche d'écoconception des parcs d'activités communautaires sur la mutualisation des services aux entreprises (parcs de stationnement, restaurant d'entreprise, pépinière d'entreprises) et la gestion écologique des eaux pluviales avec création de noues, mares et zones humides de rétention Elle a aujourd'hui en grande partie requalifié la dizaine de parcs d'activités transférés des communes L'Agglo du Pays de Dreux intègre également depuis 2014 la clause d'insertion dans ses marchés publics Le pôle gare intercommunal intègre plusieurs fonctionnalités favorisant les synergies vertueuses : une desserte multimodale (train, bus urbains et scolaires, transport à la demande, taxis, silo de L'Agglo du Pays de Dreux a accueilli deux entreprises de déconstruction des véhicules et une entreprise de transformation des palettes en bois		
Cible		Potentiel de réduction des GES		
Entreprises		Réduction des trajets sur le transport du fret et des personnes : non mesurable en l'état actuel des données disponibles Réduction des tonnages de déchets collectés : gisement à évaluer		
Pilotage de l'action		Délais		
Chambres Consulaires et Agglo du Pays de Dreux		Sur la période		
Partenaires : DREAL, DDT, Région, ADEME, associations d'entreprises, EIE28		<u>Lien avec fiche A4 sur la pratique des modes doux, B5 sur le covoiturage, B4 sur les filières écomatériaux de construction, B3 sur l'approche environnementale de l'urbanisme dans les PLU</u>		
Descriptif				
Pour le domaine des déchets 1 - Choisir une filière économique génératrice de gros volume ou gros tonnage de déchets et établir un diagnostic des flux matière 2 - Rechercher les synergies potentielles 3 - Recueillir les attentes 4 - Etablir les conditions de mise œuvre Pour le domaine du fret 1 - Choisir les deux ou trois parcs d'activités générant le plus de flux camions 2 - Réunir les chefs d'entreprise 3 - Valoriser les accords interentreprises				
Moyens				
Techniques : Pas de moyens spécifiques		Financiers :		
Humains : service Développement économique , chargé de mission plein temps		Etude voir Etat DREAL Chargé de mission salaire chargé 40 000 €/an sur 3 ans Cofinancement : BPI/Fonds déchets ADEME/CPER/ 50 % , CCI et CMA 20 % ; Agglo 10 % Contact FEADER 2015-2020 Opérations 161 – 164 : Région Centre-Val de Loire – Direction Europe, International et Numérique – Service PDR FEADER Frédéric BUXERAUD, Pilotage global FEADER Tél. : 02 38 70 25 29 E-mail : frederic.buxeraud@regioncentre.fr		
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises mobilisées ; nombre d'accord interentreprises			
Etapes de réalisation				
